

PARÉ *pa* PARÉ

Guadeloupe



croix-rouge française

La préparation à une catastrophe est une responsabilité partagée.

Elle revient tant aux pouvoirs publics qu'à chaque citoyen.
Ce Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS) vise à vous aider
à vous préparer aux risques naturels.



Téléchargez et imprimez votre plan familial de mise en sûreté !



Paré pa Paré : tous préparés face aux risques naturels pour une Guadeloupe résiliente !

Depuis 2018, la Croix-Rouge française est engagée dans des actions qui visent le renforcement de la culture du risque auprès de la population guadeloupéenne en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'éducation et de la gestion des risques du territoire.

Le projet Paré pa Paré centralise les activités de la Croix-Rouge française en matière de sensibilisation et d'éducation aux risques naturels au sein des établissements scolaires et vis-à-vis du grand public et vise à réduire la vulnérabilité de la population guadeloupéenne face aux risques naturels par la diffusion des comportements adaptés.

*MON NOM EST VIGILOU, MASCOTTE DU
PROJET PARÉ PA PARÉ, JE PORTE LES
MESSAGES DE LA PRÉVENTION DES
RISQUES NATURELS ET DE L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR UNE
GUADELOUPE PLUS RÉILIENTE FACE AUX
RISQUES NATURELS.*



Sommaire

Connaître



1

Les consignes générales

p. 3

Les phénomènes attendus et les consignes de sécurité pour chacun des risques naturels

2

p. 4 à 27

S'équiper



3

Mon kit d'urgence

p. 28

Se préparer



4

Je prépare ma mise à l'abri dans mon habitation ou en cas d'évacuation

p. 30

5

Consignes multi-aléas suite à une catastrophe naturelle

p. 32

6

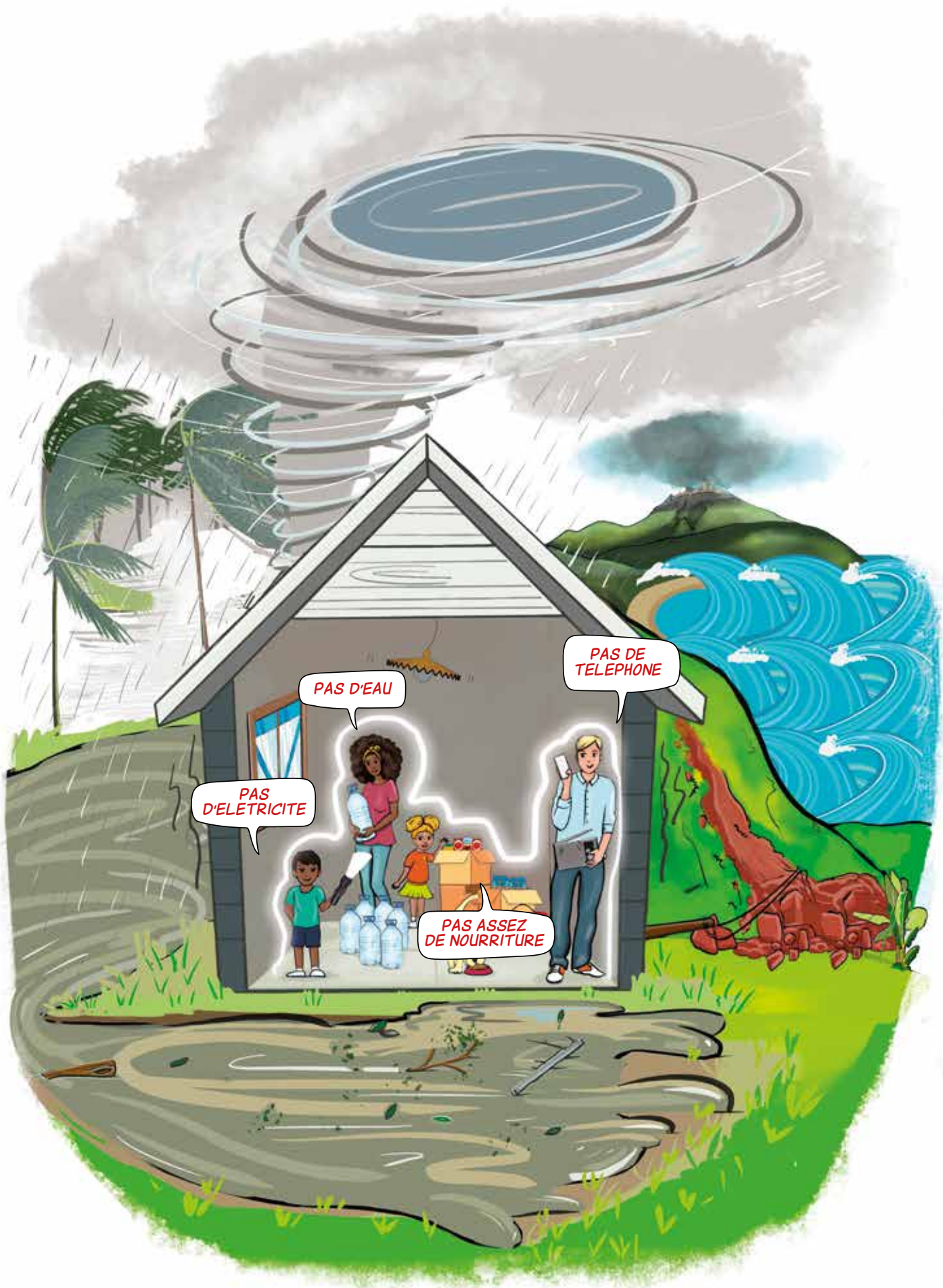
Coordonnées et informations utiles

p. 33

7

Aller plus loin dans la prévention des risques naturels en Guadeloupe

p. 34



PAS D'EAU

PAS DE TELEPHONE

PAS D'ELECTRICITE

PAS ASSEZ DE NOURRITURE

Consignes générales

J'établis un Plan Familial de Mise en Sécurité : la préparation est une responsabilité de toutes et de tous !

- Je m'informe sur les comportements à adopter en fonction des aléas naturels.
- Je connais les situations dans lesquelles je dois évacuer ou me mettre à l'abri.
- En fonction du risque naturel, j'identifie un lieu de regroupement sûr à l'extérieur pour toute la famille.
- En fonction des risques naturels, j'identifie les zones les plus sûres dans ma maison (j'évite les fenêtres et cloisons fragiles).
- Je prépare mon kit d'urgence et le stocke dans ma voiture.
- Je fais des copies des papiers administratifs mais surtout je les stocke en ligne (en cas de perte des copies et des originaux, ils seront stockés et accessibles).
- Je fais des doubles de clés de voiture et de maison.
- Je vérifie que je suis couvert pour d'éventuels dommages par mon contrat d'assurance (garantie catastrophes naturelles).
- Je fais une fiche avec les coordonnées utiles.
- Je repère et enseigne à tous les membres vivant dans la maison les points de coupures d'eau, d'électricité et de gaz.
- Une fois établi mon PFMS, j'aide mes voisins à en faire de même !

**Je peux être les premiers secours pour mes proches :
je me forme aux premiers secours !**

Pour me former, c'est par ici :

Avec la Croix-Rouge :

 **05 90 82 12 21**

 **@CRGuadeloupe**

Avec une association agréée de sécurité civile :

www.guadeloupe.gouv.fr

(site de la préfecture de Guadeloupe).

Cyclones



Un cyclone est une masse nuageuse, organisée en spirale et tournant sur elle-même. Les cyclones naissent au-dessus des eaux chaudes de l'océan Atlantique avant d'atteindre les Caraïbes en suivant les vents dominants. Au centre du cyclone se trouve l'oeil, zone sans nuage, relativement calme, mais autour duquel se déchaînent les vents les plus forts.

Vents violents



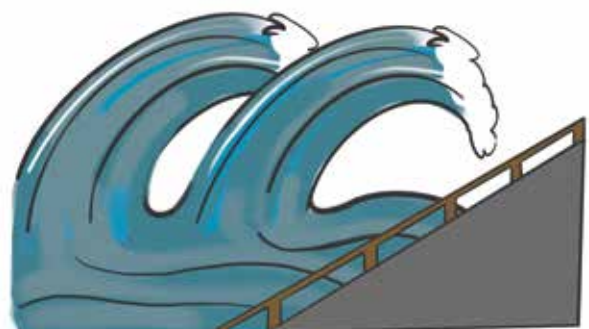
Fortes pluies



Orages



Vagues submersion



! Vents violents

Les tempêtes et cyclones sont toujours accompagnés de vents violents dont les rafales peuvent projeter ou emporter des objets (arbres, toits de maisons, voitures ..). Ainsi, il est important de fixer ou de rentrer tout objet pouvant devenir un projectile dangereux ou s'effondrer.

! Fortes pluies

Lors d'un cyclone, leur intensité rend dangereuse même les pluies les plus brèves. La quantité d'eau tombée au sol peut entraîner des mouvements de terrain et surtout des inondations. Ces dernières peuvent être très rapides, notamment en montagne où des crues éclairs peuvent atteindre leur pic en seulement quelques minutes. En ville également, l'eau va ruisseler vers les zones les plus basses et pourra les inonder très rapidement.

! Orages

La foudre peut frapper les personnes, surtout lorsqu'elle est accompagnée de pluies et d'inondations. Elle peut également entraîner des dégâts matériels comme des incendies ainsi que des coupures de courant généralisées.

! Vagues submersion

Lors d'un cyclone, le vent agite la mer et rend le littoral particulièrement dangereux. Premièrement, le vent pousse les eaux de surface vers la côte, ce qui provoque généralement une élévation du niveau de la mer pouvant aller jusqu'à 4m en Guadeloupe. Ensuite, le vent soulève de grandes vagues, c'est ce que l'on appelle la houle. Associée au phénomène précédent, cela donne des vagues pouvant atteindre jusqu'à 10m de haut.



Par la puissance de leurs vents, les cyclones peuvent provoquer des dégâts matériels considérables (arbres déracinés, habitations endommagées...) et bloquer les réseaux de communication (routes, lignes électriques...).

Toutefois, les cyclones peuvent aussi être directement menaçants pour les personnes, par les objets qu'ils emportent, les orages qui les accompagnent et les inondations qu'ils causent.





Je me tiens informé via les bulletins de Météo France, les médias, les communiqués de la Préfecture,

Je respecte les consignes données par les autorités,

Je m'assure que les actions à faire relatives au niveau d'alerte précédent sont réalisées.

Je n'attends pas la vigilance jaune pour préparer ma famille et mon kit d'urgence.

Vigilance jaune Soyez attentifs



Mon kit d'urgence est prêt.



J'évite les sorties (en mer, en bord de mer, en montagne, en rivière)



Je stocke en un lieu accessible des équipements et outils.



Je connais l'abri sûr le plus proche de chez moi.

Vigilance orange Finissez vos préparatifs



Je consolide et protège les issues de ma maison. (portes, fenêtres)



Je limite mes déplacements.



Je mets à l'abri et hors d'eau les objets et documents personnels.



Je mets mes animaux à l'abri. (boeufs, cabris, cochons, poules, chevaux, jardin...).



Je m'assure que le réservoir à essence de ma voiture est plein.



Je rentre le mobilier et les objets situés à l'extérieur de ma maison. (terrasse, jardin, ...).

Vigilance rouge Soyez attentifs



Mon habitation est préparée. Je gagne immédiatement mon habitation ou l'abri sûr que j'avais identifié en regroupant les membres de ma famille. Je prépare la pièce la plus sûre de mon habitation afin de m'y réfugier pendant le passage du cyclone.



Je fais connaître à mon entourage l'abri choisi et j'y reste jusqu'à nouvel ordre.



Je mets mes animaux domestiques à l'abri.

Vigilance violette Confinez-vous



Je reste à l'abri et je ne sors sous aucun prétexte. Je m'éloigne des ouvertures pour éviter des projections de verre en cas de bris.

Je coupe le courant électrique, le gaz ainsi que l'eau courante. Je n'utilise pas de feu à flamme nue (briquets, allumettes ...).



J'attends les consignes diffusées sur les radios avant de changer de posture.

Vigilance grise Restez prudents !

Le danger est toujours présent et malgré l'éloignement du phénomène cyclonique, les conditions d'un retour à la normale ne sont pas encore totalement réunies. C'est durant cette phase qu'on recense généralement de nombreux accidents.



Je me tiens informé de l'évolution de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île.



J'évalue les dégâts et sécurise mon habitation dès que possible pour éviter les accidents.



J'élimine les eaux stagnantes autour de chez moi.



Je nettoie ma maison et dégage les extérieurs sans prendre de risque.



Je ne touche pas aux fils électriques rompus et/ou tombés à terre.



Je ne franchis pas les ravines ou fossés submergés de même que les bordures de cours d'eau.

Inondations



Une inondation correspond à la présence d'eau dans une zone où, habituellement, il n'y en a pas. Cette submersion peut être causée par plusieurs facteurs, notamment par des fortes pluies ou par des rivières et ravines en crue. Cette crue, lorsqu'elle est importante, peut entraîner le débordement du cours d'eau de son lit et ainsi provoquer une inondation.

Zone montagneuse

Basse-Terre



Estuaire

Morne-à-l'Eau



Espace urbain

Pointe-à-Pitre



! Les crues torrentielles

Elles se manifestent par la montée rapide des eaux dans une rivière ou une ravine. Ce phénomène, lié aux fortes pentes, est très courant en Basse Terre ou dans les Grands Fonds. On parle aussi de crue soudaine ou de crue éclair car le pic peut être atteint en seulement quelques dizaines de minutes.

! La montée lente des eaux

A lieu lorsque les rivières de plaine ou les nappes phréatiques se remplissent progressivement et débordent lentement. Ce phénomène est dû à l'accumulation de l'eau, observable dans les zones de plaines ou à l'embouchure des cours d'eau.

! Ruissellement pluvial

Des pluies intenses, le plus souvent en ville, peuvent occasionner un fort ruissellement pluvial. L'imperméabilisation des sols augmente ce phénomène en empêchant l'infiltration de l'eau. Ce ruissellement provoque des inondations dans les zones les plus basses où les pluies s'accumulent.

La force de l'eau est d'autant plus importante lors d'une crue, quand le débit augmente. Ainsi, des matériaux comme de la terre, des galets ou des branches sont facilement transportés par le courant et peuvent s'avérer très dangereux si l'on traverse une zone submergée.



Ces éléments transportés peuvent même créer des barrages, que l'on appelle des embâcles. Ils peuvent s'avérer dangereux, en déviant les cours d'eau, ou s'ils cèdent, créant une vague en aval pouvant surprendre les riverains.

Inondations consignes



Si ma maison se situe en bord de rivière, de ravine, ou dans une zone où un cours d'eau peut déborder quand il est en crue, je suis ces instructions :



Avant j'évalue ma maison, mon environnement et je me prépare

Je réalise des travaux simples, à déterminer au cas par cas, permettant de diminuer la vulnérabilité de ma maison (ex: aménagements pour limiter les entrées d'eau, pour sécuriser l'installation électrique).



Je nettoie régulièrement mes gouttières et canalisations.



Je végétalise les talus et construis des murs de soutènement.



En cas de vigilance fortes pluies, j'ai à disposition des sacs de sable que je peux disposer autour de ma maison. Je stocke mes objets sensibles à l'eau et les produits polluants dans l'endroit le plus adapté.

Avant je me prépare, moi ainsi que les membres de ma famille

Je réalise un plan de mise à l'abri au sein de mon habitation en identifiant une pièce à l'étage ou au niveau des combles ayant une ouverture. Je m'y réfugierai avec mon kit d'urgence en attendant les secours.



Si je ne dispose pas d'une telle pièce, alors j'identifie une zone en extérieur proche de mon domicile, telle que le haut d'un morne où le risque d'inondation sera moindre.



Une évacuation préventive peut être annoncée par les autorités. Je respecte cette consigne. En cas de danger, je prends moi-même la décision d'évacuer.

AVANT MÊME de vous aventurer proche des cours d'eau et des ravines, faites preuve de la plus grande vigilance ! Des pluies importantes ont eu lieu la veille de votre randonnée, reprogrammez-là ! Des pluies importantes ont eu lieu durant la semaine et vous programmez une randonnée lors du week-end, vérifiez auprès des organisations habilitées la praticabilité des sentiers. Si vous n'êtes pas en mesure d'obtenir d'informations précises sur l'état des chemins empruntés, re-programmez votre randonnée !



Pendant l'inondation

J'écoute la radio pour connaître les secteurs et les routes touchés ainsi que les recommandations des responsables des opérations d'urgence.



Je vérifie que les personnes vulnérables autour de moi se trouvent dans un lieu sûr et je les aide, si besoin est, à évacuer.



Je ne vais chercher mes enfants à l'école qu'à la suite d'un message provenant soit de l'établissement soit de la préfecture. Ils sont en sécurité au sein de l'établissement.



Si l'eau monte au sein de mon habitation, je ferme les arrivées d'eau, de gaz et d'électricité et je suis le plan de mise à l'abri ou d'évacuation élaboré en emportant mon kit d'urgence.

Je m'éloigne des voies immergées, des zones inondables et des zones sujettes aux mouvements de terrain. Je ne m'y engage pas, ni à pied, ni en voiture. Je respecte les déviations.

Après l'inondation



Je reste prudent et j'évite tout déplacement sans être sûr de la sécurité des lieux, voies et routes à traverser.



Je ne vais pas à pied ou en voiture dans les zones inondables ou incertaines.



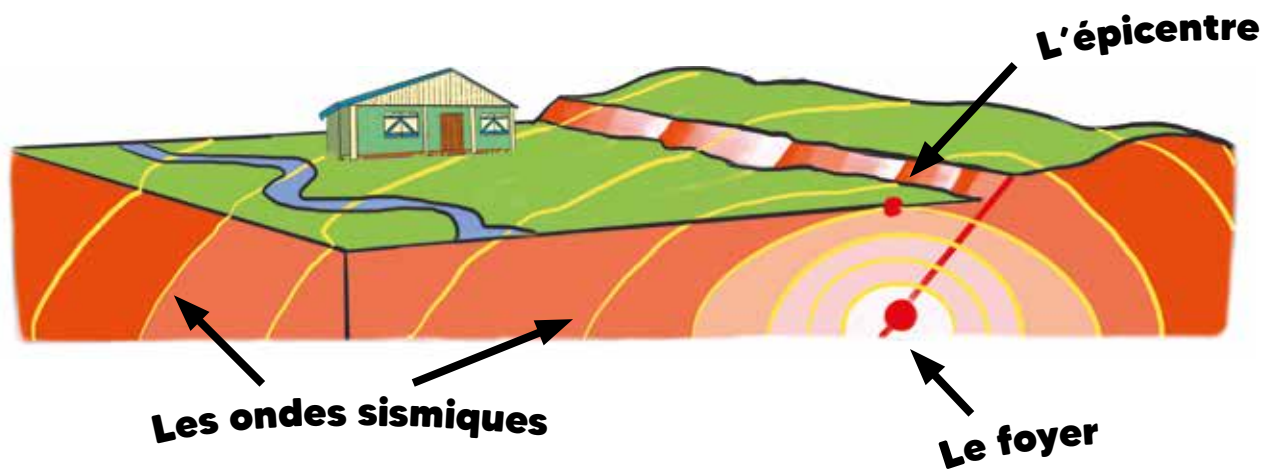
J'élimine les eaux stagnantes, je nettoie et désinfecte mon habitat et j'évacue les poubelles afin de prévenir les maladies vectorielles (dengue...).



Je ne rétablis l'électricité que si je suis sûr de l'état de mon installation électrique une fois l'inondation terminée.



Un séisme (ou tremblement de terre) est un aléa géologique qui correspond à une cassure, à un déplacement brutal des roches sous la surface de la Terre. Les ondes libérées par la cassure vont faire trembler le sol pendant plusieurs secondes ou minutes, modifiant l'environnement et menaçant les enjeux humains. Les séismes ont généralement lieu là où l'activité géologique est la plus forte : limite de plaques tectoniques, montagnes, volcans...



Dans la ville
Effondrement de bâtiments



Liquéfaction



Incendies



Dans les terres
Pont effondré, éboulements



Routes coupées



En mer
Tsunami



Un séisme se caractérise par :

- ! **Le foyer:** point en profondeur où a lieu la cassure
- ! **L'épicentre:** point à la surface, situé à la verticale du foyer, où les secousses sont les plus fortes
- ! **La magnitude:** mesure de l'énergie libérée par le séisme (échelle de Richter, ouverte, allant actuellement de 1 à 10)
- ! **L'intensité:** mesure des dégâts maximums causés par le séisme, généralement à proximité de l'épicentre (échelle fermée allant de I à XII).

L'énergie libérée par le séisme est convertie en **ondes sismiques**. Ce sont elles qui vont provoquer les vibrations que l'on ressent à la surface. La première conséquence attendue lors d'un séisme est l'endommagement, voire **l'effondrement des structures humaines** qui n'ont pas intégré de normes parasismiques dans leur construction : maisons, immeubles, ponts, etc. Il faut également se méfier de l'aménagement dans son foyer : des objets en hauteur peuvent tomber lors des secousses et l'ameublement peut bloquer les voies d'évacuation.

Toutefois, d'autres phénomènes peuvent être causés par un séisme :

- Si le terrain présente de fortes pentes (voire des falaises) ou si le sol est gorgé d'eau, des **mouvements de terrain** peuvent se déclencher, incluant des éboulements, des coulées de boue ou des glissements plus importants ;
- Un réchaud ou une gazinière dans une maison effondrée peut provoquer un **incendie** ;
- Les secousses peuvent entraîner un phénomène de **liquéfaction**. Elles vont ramollir le sol, le rendant presque liquide et incapable de soutenir de gros bâtiments ;
- Enfin, si le séisme a lieu en mer, il existe un risque de **tsunami**. Le mouvement des roches au fond de la mer peut créer une vague à la fois très grande (plusieurs mètres de haut) et très rapide (pouvant arriver en seulement quelques minutes si l'épicentre est proche de la côte).



Avant j'évalue ma maison, mon environnement et je me prépare

Le séisme ne tue pas directement, le danger vient du bâti et de l'aménagement : je prépare mon habitation !



Je vérifie que mon habitat a fait l'objet d'études réalisées par des professionnels, sinon, je fais diagnostiquer mon bâtiment par un ingénieur qualifié.



Je stocke mes objets lourds le plus près possible du sol et ne suspends rien au-dessus des lits, des canapés et des endroits où les gens dorment ou s'assoient (tableaux, miroirs, etc.).

Je m'assure que les meubles lourds et accessoires (chauffe-eaux, réservoirs de carburants, bouteilles de gaz et appareils électriques, lustres et ventilateurs de plafond) sont correctement fixés aux murs ou plafonds.

Je dégage les voies d'évacuation en déplaçant les objets qui pourraient gêner.
J'évite de repousser les travaux d'entretien et de réparation.

Avant (chez moi) je me prépare, moi et les membres de ma famille



J'identifie les endroits sûrs dans chaque pièce de ma maison. Un endroit sûr peut être sous un meuble (solide et fixé au mur) ou contre un mur intérieur, loin des fenêtres, des meubles qui pourraient basculer ou me tomber dessus. Les autres endroits sûrs peuvent être sous les structures portantes ou dans un coin formé par elles (murs porteurs, poutres maîtresses, linteau de porte percée dans un mur porteur). La structure doit être stable et intacte.



J'identifie un lieu de regroupement à l'extérieur et la voie d'évacuation la plus courte vers ce lieu, éloignée de tout élément pouvant tomber ou s'effondrer.

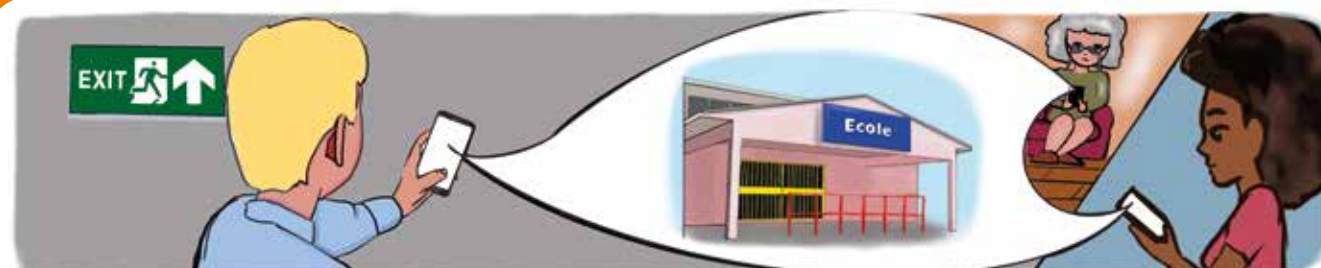


Je prévois un itinéraire et un lieu de regroupement bis en cas d'imprévu.

J'évite absolument les installations dites en porte-à-faux.

Si j'habite en zone de risque tsunami, je me rapproche de ma commune ou je me rends sur le [site EXPLOIT](#) afin de prendre connaissance du refuge le plus proche de chez moi. En fonction du refuge, j'aurai identifié les voies d'évacuation me permettant d'y accéder.

Avant (dans un autre lieu) tenez-vous prêt !



J'identifie les endroits sûrs de mise à l'abri ainsi que les points et sorties d'évacuation dans les lieux que je fréquente couramment.

J'ai établi un lieu de rassemblement et l'ai communiqué à l'ensemble des occupants du foyer. Si nous sommes dispersés, je pourrai les rejoindre facilement suite au séisme. Idéalement, ce lieu est proche de l'établissement scolaire de nos enfants.

Pendant Dès les premières secousses: abritez-vous !



A l'intérieur, au rez-de-chaussée, si une sortie est proche et accessible : j'évacue. Sinon, je me réfugie à l'endroit sûr précédemment identifié.



En voiture, je m'arrête sur le bord de la route, loin des bâtiments et lignes électriques, pour ne pas bloquer la voie aux pompiers et aux services d'urgence



Je me mets dans la position suivante : à terre, en boule, je me protège la tête et le cou à l'aide de mes bras.

Après la fin des secousses: j'évacue et je reste éloigné des bâtiments

En évacuant, je reste vigilant aux structures et objets instables et n'utilise en aucun cas l'ascenseur. Si je juge pouvoir le faire en sécurité, je coupe l'eau, l'électricité et le gaz et je ferme ma maison contre d'éventuels pillages.



Bloqué sous les décombres, je signale ma présence avec mon sifflet ou en tapant sur un objet (canalisation...).

Je sors loin de tout bâtiment, et de tout danger comme des lignes électriques au sol et des conduites de gaz percées. Je me replie vers le lieu de rassemblement défini avec les membres de mon foyer.



L'incendie est le risque le plus courant après un séisme. Je n'utilise pas de feu à flamme nue (briques, allumettes, etc.). Dans la mesure du possible, j'éteins tout départ d'incendie avec un extincteur. Si je ne peux pas le maîtriser avec un extincteur, j'appelle les pompiers.



Je me prends en charge, moi et les membres de mon foyer, dans un endroit sécurisé grâce à notre kit d'urgence. Nous portons un masque pour éviter de respirer les poussières des décombres.

Après le séisme je me protège, moi et ma famille, des impacts du séisme !

Après un séisme, le risque est toujours présent. Je me prépare à d'éventuelles répliques sismiques.



Si je vis en zone côtière, je n'attends pas une alerte tsunami, je m'éloigne rapidement de la côte vers les hauteurs en évitant les ponts.

J'applique mon plan d'évacuation, prévu en amont, et je me rends vers le site refuge le plus proche jusqu'à la fin de l'alerte tsunami.



Si je suis en bateau, en mer, je ne retourne pas au port, je me dirige vers les eaux profondes et me tiens informé.



Si je suis à proximité d'une pente instable ou d'une falaise, je m'éloigne immédiatement pour éviter les chutes de pierres, les glissements de terrain et/ou les effondrements de falaises.

Je ne rentre pas chez moi en cas de doute : les répliques d'un séisme peuvent endommager davantage les bâtiments fragilisés. Je me méfie des avis techniques émis par des personnes non qualifiées.



Un tsunami est une vague ou une série de vagues particulièrement puissantes, pouvant mesurer plusieurs mètres de haut. Ils sont formés par des phénomènes géologiques, notamment des séismes. A la différence de la houle, ces vagues ne s'arrêtent pas sur la côte et peuvent s'enfoncer loin dans les terres.

La terre tremble à cause d'un séisme sous-marin



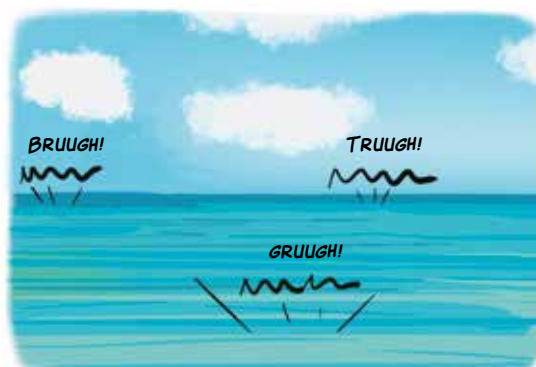
La mer se retire et découvre algues et poissons



Fuite des animaux vers les hauteurs



Grondements venant de la mer



Eventuellement une alerte tsunami venant des autorités



Un tsunami est une grande vague qui se comporte différemment de celles que l'on a l'habitude de voir ou même de la houle cyclonique. Premièrement, un tsunami n'est pas lié au vent mais à des événements géologiques qui auraient lieu en mer comme **un séisme**, un mouvement de terrain ou une éruption volcanique.

De plus, un tsunami ne prend de l'ampleur qu'à l'approche des côtes ou des récifs, si bien que les marins au large le remarquent rarement. Par contre sur le littoral, un tsunami prendra la forme d'une vague ou d'une **succession de vagues** rapides pouvant mesurer plusieurs mètres de haut. Surtout, ces vagues ne s'arrêtent pas sur la plage mais peuvent s'enfoncer dans les terres sur plusieurs kilomètres, notamment si la côte présente peu de relief. Attention à ne pas sous-estimer la force de ces vagues qui peuvent emporter des arbres, des véhicules et même des maisons entières.

Un tsunami sera généralement précédé de signaux d'alertes qu'il est important de savoir repérer. Car si l'origine du tsunami est lointaine, les autorités auront le temps de prévenir la population habitant sur le littoral par **un signal d'alerte**. Mais si l'origine est proche de la Guadeloupe, la population devra se fier à des signaux d'alerte environnementaux pour réagir à temps.

Parmi ceux-ci on trouve :

- ❗ Le tremblement de terre en lui-même si le tsunami est d'origine sismique
- ❗ **Le retrait inhabituel de la mer** pouvant découvrir la plage sur une grande distance
- ❗ **Le changement de comportement des animaux** qui peuvent fuir vers les hauteurs
- ❗ **Un grondement inhabituel** venant de la mer

En Guadeloupe, le risque tsunami est particulièrement élevé sur la côte au vent (orientée vers l'est). Cependant, tout le littoral de l'archipel présente un risque, comme le montrent les derniers tsunamis enregistrés aux alentours de Deshaies.



Avant j'évalue ma maison et je me prépare

Je me renseigne sur le risque tsunami dans ma commune auprès de ma mairie et sur le site EXPLOIT pour connaître les sites refuges sûrs et les itinéraires à privilégier.



Si ma maison se trouve dans une zone soumise au risque de tsunami, je planifie un trajet d'évacuation pour me rendre dans la zone refuge la plus proche. Il s'agit d'un endroit en hauteur, loin du danger où je serai en mesure de me rendre à pied en 15 minutes maximum.



Je réalise au moins un exercice d'évacuation par an. Il servira à valider et à tenir à jour mon itinéraire d'évacuation.

Avant j'évalue la situation dans un autre lieu

Je connais à l'avance les zones refuges et les itinéraires d'évacuation des endroits que je fréquente régulièrement. Je prévois toujours d'évacuer à pied.

Différentes alertes d'ordre naturel ou officiel existent, dans ces cas, une seule consigne : **j'évacue !**

Si je suis dans une région côtière et que je sens de fortes secousses, je n'attends pas un signal officiel, j'évacue !

Si j'observe un recul rapide des eaux côtières, j'évacue !

Si j'entends un grondement ou un bruit inhabituel qui provient du large, comme celui d'un camion ou d'un avion qui approche, j'évacue !

Si une alerte est lancée par les autorités ou dans un média officiel, j'évacue !



Pendant je perçois des signaux d'alerte d'ordre naturel et/ou officiel : que dois-je faire ?

Si je me trouve en bord de mer :



Je m'éloigne de la côte et me dirige rapidement vers des terres plus élevées.

Je suis les trajets d'évacuation affichés ou précédemment identifiés.

Je me tiens informé de la progression du tsunami et j'écoute les avertissements et instructions des autorités locales.

Dans le cas où il y a un séisme, j'évite au maximum les dégâts qui ont été occasionnés par celui-ci.

Si je me trouve à mon domicile :

Je suis mon plan d'évacuation et me rends au site refuge précédemment identifié, en hauteur.

J'amène mes animaux de compagnie avec moi.

Si je me trouve en mer :

Je reste au large.

Je me tiens informé de l'avancée de la situation. J'attends un message des autorités pour regagner la côte.



Après le passage d'une première vague

Je me prépare aux répliques qui pourraient déclencher un autre tsunami. Le danger est encore présent.

En fin d'alerte, si ma maison ne semble pas sûre, je n'y entre pas. Je demande et attends l'avis d'un spécialiste.

Je n'utilise pas d'allumettes et je n'allume pas les lumières avant d'être certain qu'il n'y a pas de fuite de gaz et qu'il n'y a pas eu de déversement de liquides inflammables.



Je fais attention aux effets secondaires d'un tsunami : glissements de terrain, coulées de boue, effondrement des structures...



Je n'entre pas dans un édifice inondé ou entouré d'eau. Les tsunamis peuvent créer des fissures dans le plancher ou entraîner un effondrement des murs.

Éruptions volcaniques



Une éruption volcanique se définit comme l'émission, par un volcan, de lave, de fragments de roches, de cendres et de gaz. Elle est causée (plus ou moins directement) par une remontée de magma et de gaz dans la chambre magmatique. On classe généralement les volcans en deux catégories : les volcans effusifs, dont les éruptions forment de grandes coulées de lave (ex : le Piton de la Fournaise à La Réunion) ; et les volcans explosifs, plutôt caractérisés par de grands panaches de cendres (ex : la Soufrière de Guadeloupe).

Explosion du dôme et formation d'un nouveau



projections pyroclastiques



Nuées ardentes



Lahars



Chutes de cendres



On trouve en Guadeloupe un volcan actif : la Soufrière. Il est situé au sud de la Basse Terre, sur la commune de Saint-Claude. La Soufrière est un volcan de type explosif, ainsi, on ne s'attend pas à de grandes coulées de lave lorsqu'il entre en éruption mais à d'autres phénomènes tels que décrits cidessous :

L'explosion du dôme : Avant une éruption, le volcan se gonfle sous l'accumulation de gaz et/ou de magma. Ceux-ci remontent vers la surface mais sont bloqués par le dôme du volcan qui fait office de bouchon. La pression va alors augmenter, comme lorsque l'on secoue une bouteille de soda, jusqu'à ce qu'une nouvelle fissure se crée ou que le dôme explose, permettant la sortie du gaz. Si l'éruption est magmatique, la lave visqueuse s'accumulera au sommet du volcan pour former au terme de l'éruption un nouveau dôme.

Les projections pyroclastiques : Lorsqu'un volcan explosif entre en éruption, il projette autour de lui un grand nombre de débris issus du dôme ou de la lave refroidie. Ces projections peuvent être de toutes tailles, allant de gros blocs rocheux de la taille d'une maison jusqu'à de fines poussières.

Les nuées ardentes : Une nuée ardente est un nuage composé de gaz, de cendres et de fragments solides de roches qui dévale les pentes d'un volcan lors d'une éruption. Elle est caractérisée par sa vitesse (jusqu'à 600km/h), sa très haute température (jusqu'à 500°C) et l'onde de choc qui la précède qui en fait le phénomène le plus dangereux lors d'une éruption volcanique.

Les lahars : Un lahar est une coulée boueuse composée d'eau, de cendres et de fragments de roche volcanique. Il se forme lorsque la pluie arrose des sols couverts de cendre et de débris volcaniques suite à une éruption.

Les chutes de cendres : Lors d'une éruption explosive, un important panache de cendres peut s'échapper du volcan et parcourir des centaines, voire des milliers de kilomètres. C'est pourquoi il est important de se tenir informé de la situation de l'ensemble des volcans caribéens. En retombant, ces cendres peuvent gêner la respiration ou fragiliser les toitures par leur poids. Plus largement, le panache peut gêner le trafic aérien et même modifier le climat dans les cas les plus extrêmes.



GUADELOUPE-ÉRUPTION DE LA SOUFRIÈRE

Avant en phase de vigilance

Je contacte ma mairie pour connaître le risque à mon domicile, en particulier si j'habite en Basse-Terre.

Je reste régulièrement informé de l'évolution de l'activité volcanique (bulletins de l'OVSG) mais aussi dans les îles voisines. Cette consigne est à appliquer en permanence en adaptant la fréquence des informations au niveau d'alerte.

Je ne me rends pas dans les zones fermées au public au sommet de la Soufrière.



Avant éruption imminente

Si j'habite à proximité du volcan :

Je prépare mon évacuation en cherchant un endroit sûr, éloigné du volcan, où je pourrai rester plusieurs semaines ou mois (via la famille, les amis ou les partenariats entre communes).

Je prépare mon itinéraire d'évacuation, j'évite notamment de passer par les fonds de vallées et maintiens le plein de mon véhicule.

Je m'assure que mes voisins, en particulier les personnes vulnérables, sont bien informés et préparés.

Pour tous :

J'évite au maximum de me rendre aux abords de la Soufrière et dans le sud de Basse Terre en règle générale.



Pendant éruption en cours

Si j'habite à proximité du volcan :

Si l'ordre est donné par les autorités, ou si je me trouve dans une zone de risque important, j'évacue sans précipitation, en respectant les consignes de sécurité et selon l'itinéraire prévu.

J'emporte mon kit d'urgence.

En l'absence d'évacuation, je reste à l'abri tout en gardant une solution de repli.

Pour tous :

J'évite les déplacements sur Basse Terre.

Je reste vigilant après une première éruption, d'autres peuvent survenir dans les jours ou semaines qui suivent.



Après fin de l'alerte

Si j'habite à proximité du volcan :

Si je n'ai pas évacué, j'évite de m'éloigner de mon domicile sauf en cas de consignes contraires des autorités.

Si j'ai évacué, j'attends le feu vert des autorités pour revenir à mon domicile.

Je m'occupe des éventuels malades et blessés.

Pour tous :

Je reste à l'écoute des consignes sur la conduite à tenir.

ÉRUPTION D'UN VOLCAN DE L'ARC ANTILLAIS

Avant en phase de vigilance

Les consignes ci-dessous visent à se protéger des retombées de cendres. Celles-ci peuvent être causées par une éruption de la Soufrière mais également par les volcans des îles voisines (Soufrière Hill de Montserrat, Montagne Pelée de Martinique par exemple). En cas d'éruption dans l'arc antillais (comme en avril 2021 avec la Soufrière à Saint Vincent et les Grenadines), je reste régulièrement informé.

Avant retombée de cendres possible

Si un volcan de l'arc antillais (dont la Soufrière) entre en éruption :



Je couvre les citernes.



Je débranche les gouttières de collecte et prépare des réserves d'eau (3-4 litres par personne et par jour).



Je prépare des masques pour faire face aux retombées de cendres.

Pendant retombée de cendres en cours

En cas de retombée de cendres en cours :

Je garde toutes les portes et fenêtres fermées, j'assure leur étanchéité et je reste au maximum à l'intérieur.

Je n'utilise qu'une seule entrée de mon domicile.

Je limite mes activités extérieures et utilise un masque humidifié et des lunettes de protection si je sors.

Je protège les équipements électroniques.

Je me méfie des pluies qui peuvent être acidifiées par les gaz et par les cendres.

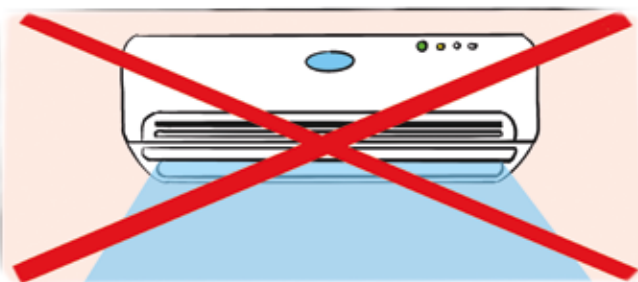


Je lave correctement mes aliments s'ils ont été touchés par les cendres.

Je rentre mes animaux domestiques en les brossant à l'extérieur.

Je n'utilise pas les climatisations, ventilateurs ni les sèche-cheveux.

Si la température dans mon domicile devient difficilement supportable, je considère de me rendre dans un endroit plus sûr.



Après les retombées de cendres

À la fin des retombées des cendres :



Je maintiens les mesures de protection tant que la situation n'est pas revenue à la normale.

J'enlève dès que possible la cendre du toit de ma maison. J'humidifie légèrement les cendres avant de les balayer.

Je limite mes déplacements au maximum. Suite aux chutes de cendres, le trafic automobile peut remettre en suspension les cendres dans l'air.

Mouvements de terrain



Un mouvement de terrain correspond au déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol le long d'une pente.

Les éboulements en montagne



Les coulées de boue en cas de forte pluie



Les glissements de terrain



L'érosion côtière en bord de mer



De par son relief et son climat, la Guadeloupe est particulièrement exposée au risque de mouvement de terrain. On en distingue de quatre types, dont deux rapides... :

Les éboulements sont des décrochement brutaux de gros blocs rocheux en montagne ou en bord de falaise ;

Les coulées de boue qui dévalent les pentes en suivant généralement le tracé des ravines. Lorsque le sol est gorgé d'eau, comme après de longues ou fortes pluies, l'eau se mélange à la terre et crée une coulée.

...et deux lents :

Les glissements de terrain se forment lorsqu'il y a beaucoup d'eau dans les sols. L'eau se mélange à la terre et fait glisser le terrain, comme sur du savon. Une grande quantité de terre se déplace alors lentement le long de la pente.

L'érosion côtière a lieu lorsque les vagues grignotent petit à petit le littoral, emportant à chaque fois un peu de roche. Elle peut mettre en danger les habitations côtières.

Ces phénomènes peuvent être plus ou moins graves en fonction de plusieurs facteurs :

Plus le relief est marqué, plus le risque est élevé ;

En fonction de la **composition du sol** (roche, terre, sable), l'érosion est plus ou moins importante et la terre va plus ou moins se mélanger à l'eau ;

Les pluies intenses, le vent et la sécheresse participent à l'usure des roches.

Le climat a donc un rôle majeur dans l'apparition des mouvements de terrain ;

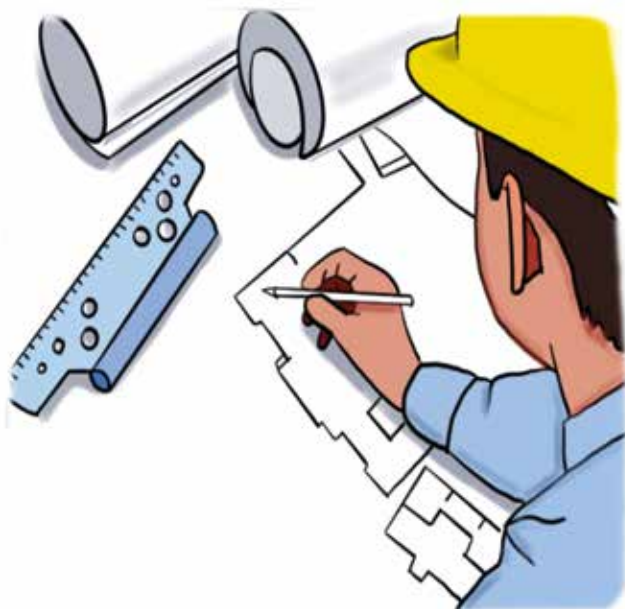
Les activités humaines, par des constructions trop importantes, mal organisées ou perturbant la nature des sols (terrassment, retrait de blocs rocheux) peuvent modifier l'équilibre des sols et les rendre instables. La déforestation accélère également le processus puisque les racines des arbres ont un effet stabilisant.

En Guadeloupe, les fortes pentes, souvent arrosées, de Basse Terre sont particulièrement exposées aux mouvements de terrain. Mais on retrouve aussi des éboulements dans les Grands Fonds et une importante érosion sur toutes les côtes de l'archipel.

Mouvements de terrain consignes



Avant j'évalue ma maison, mon environnement et je me prépare



Avant de construire, je me renseigne sur le terrain. S'il est à risque, je passe impérativement par un expert pour obtenir davantage d'informations et valider la construction. J'évite les terrains proches de pentes abruptes, voies de drainage et zones d'érosion naturelle.

Je prends connaissance des zones plus à risque autour de chez moi (pente ou pied de pente, remblais, ravine, ...) et des zones plus sûres (roche dure et non fracturée, zones planes éloignées des pentes...).

Je me renseigne sur les mouvements de terrain passés et leur localisation, il peuvent se reproduire.

J'entretiens régulièrement mon système d'évacuation des eaux de pluie.

Si nécessaire, je construis des murs de soutènement pour renforcer les sols, les canaux ou murs de déviation pour diriger l'écoulement autour des bâtiments.

En cas de pluie en région montagneuse, je m'éloigne des rivières et des ravines.

Avant je guette les signaux précurseurs aux mouvements de terrain



Je suis vigilant avant, pendant et après de fortes précipitations, elles peuvent déclencher des glissements de terrain.



Je suis vigilant pendant et après un séisme, le risque d'éboulement et de glissement de terrain est très important.

Je suis vigilant aux modifications du paysage naturel et je surveille les signaux d'alerte (écoulement d'eau inhabituel, diminution soudaine du niveau des cours d'eau, arbre penchant progressivement, trace de boue et chute de pierres...).

Je suis vigilant aux signaux d'alerte que je peux identifier sur les bâtiments (portes et fenêtres qui coinent, murs et poteaux qui penchent, fissures dans les murs et sols, accumulation d'eau derrière des murs de soutènement).

Pendant un mouvement de terrain



Je suis attentif aux bruits et spectacles inhabituels (grondements augmentant de volume, craquements des arbres, rochers se cognant, ruissellement, tremblements de terre, ...)

En extérieur, je m'éloigne rapidement de la trajectoire du mouvement de terrain et me dirige vers un point haut.

Si j'apprends ou pense qu'un mouvement de terrain est en train de se produire, j'évacue immédiatement.

En intérieur, j'évacue rapidement en faisant attention aux possibles éboulements et coulées de boues à la sortie.

En intérieur, si je ne peux pas évacuer, je m'abrite sous un meuble solide (tableau, bureau, lit) et je protège mon cou et ma tête à l'aide de mes bras.

En voiture, je m'éloigne de la trajectoire du mouvement de terrain. Si ma voiture s'arrête, je la laisse et j'atteins immédiatement un point en hauteur.



Une fois en sécurité, j'informe mes voisins et je contacte les autorités.

Après un mouvement de terrain



Je reste impérativement à l'écart de la zone où s'est produit le mouvement de terrain (d'autres peuvent se produire).

Je recherche des personnes blessées ou piégées à proximité du glissement sans prendre aucun risque.



Je contacte les secours et les dirige vers les éventuels blessés.

Je vérifie les dégâts que ma maison et ses fondations ont pu subir. Au moindre doute, je contacte un expert pour venir constater les dégâts. Il me conseillera aussi sur les mesures à prendre pour réduire le risque d'un nouveau mouvement de terrain.

Kit d'urgence

J'ai préparé mon kit d'urgence à l'avance dans un contenant imperméable.

Dans une situation d'urgence où le gaz, l'électricité ainsi que l'eau courante peuvent venir à manquer, il est censé subvenir à mes besoins ainsi qu'à ceux des personnes partageant mon foyer pour une durée de 48 à 72h.



- Eau (3,5L x 4 personnes x 2j min = 28L)
- Contenant (gourde de 1L)
- Pastilles de désinfection de l'eau
- Aliments énergétiques et non périssables
- Couteau multifonction (avec ouvre-boîtes)
- Couverts
- Trousse de secours
- Médicaments d'usage courant (maux de tête, antidiarrhéique, ...)

- Médicaments spécifiques et traitement médical
- Paires de gants de manutention
- Gel hydroalcoolique
- Masques FFP1
- Moustiquaires
- Produit antiseptique
- Crème solaire
- Lampe à manivelle ou à piles
- Bougies/briquet
- Couvertures de survie
- Gilets fluorescents
- Sifflets
- Radio à manivelle ou à piles
- Kit hygiène
- Sacs poubelle
- Double des clés (voiture et domicile)
- Documents essentiels (papiers d'identité, cartes vitales, livrets de famille, ...)
- Argent liquide
- Téléphones portables chargés (avec leurs chargeurs)
- Jeux pour enfants et adultes
- Livres, revues
- Nécessaire hygiène bébé (si présence d'un nourrisson)
- Autre _____
- Autre _____
- Autre _____



Mise à l'abri



En cas de mise à l'abri au sein de mon habitation :

Je respecte les consignes générales, je récupère mon kit d'urgence et je rejoins mon lieu de mise à l'abri. Je fais attention à rester loin des fenêtres en cas de cyclone et à garder une voie d'évacuation en cas d'inondation.

Je dessine le plan de ma maison et identifie d'une couleur le lieu de mise à l'abri en cas de cyclone et celui en cas d'inondation.

zone de dessin

Légende avec des numéros ou couleurs les emplacements suivants :

Où couper l'eau - l'électricité - le gaz

le kit d'urgence - le lieu de mise à l'abri (si dans la maison)

1 En cas de cyclone

Si je ne peux pas me mettre à l'abri au sein de mon habitation, j'ai identifié et contacté via ma mairie de rattachement, l'abri sûr le plus proche de chez moi.

2 En cas d'inondation

Si je ne peux pas me mettre à l'abri au sein de mon habitation, j'identifie une zone en extérieur proche de mon domicile, telle que le haut d'un morne où le risque d'inondation sera moindre.



En cas d'évacuation de mon habitation :

Je respecte les consignes générales, je récupère mon kit d'urgence et je rejoins mon lieu d'évacuation.

Je dessine ou reprends un plan de mon quartier et matérialise mes lieux de rassemblement et mes itinéraires d'évacuation en cas de séisme et en cas de tsunami.

zone de dessin

1 En cas de séisme

Je devrai quoi qu'il arrive quitter mon habitation à la suite d'un séisme, je prévois un itinéraire principal et un itinéraire alternatif pour évacuer mon habitation.

2 En cas de tsunami

Si je suis alerté d'une quelconque manière de la venue d'un tsunami et que mon habitation se trouve dans une zone à risque, j'évacue en prévoyant un itinéraire principal et un itinéraire alternatif pour évacuer mon habitation.

3 En cas de mouvement de terrain

Si ma maison est exposée à ce risque et qu'un mouvement de terrain survient, j'évacue au point identifié me permettant d'être en sécurité.

4 En cas d'éruption volcanique

Je serai prévenu si je dois évacuer mon habitation. Je me renseigne en amont auprès de ma mairie pour savoir, en fonction de ma commune de rattachement, dans quelle commune je devrai me rendre.

Consignes multi-aléas suite à une catastrophe naturelle

Ces consignes s'appliquent suite à toute catastrophe naturelle provoquée par un des risques naturels mentionnés jusqu'ici.

Dans tous les cas de figure, le message reste le même : je ne me mets pas en danger !

Je vérifie la qualité de l'eau avant de la consommer ainsi que les aliments du réfrigérateur.

Pour des raisons sanitaires, je n'occupe pas une maison contenant de l'eau stagnante.

Je ne gêne pas les équipes de secours en encombrant les voies de circulation.

Je ne téléphone pas tout de suite même à mes proches, sauf besoin impérieux d'appel aux services d'urgence.

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école immédiatement après les secousses. Ils seront pris en charge par le personnel éducatif. Les routes seront probablement endommagées et doivent rester dégagées pour les secours. J'attends d'obtenir des informations avant d'aller les chercher.

Je m'informe des consignes diffusées par les autorités, j'écoute les informations et je me méfie des rumeurs orales ou propagées par les réseaux sociaux.

Après chaque catastrophe, une fois votre sécurité assurée, vous pouvez proposer de l'aide à votre entourage, voisinage, ...sans vous exposer à un quelconque danger.

De plus, dans une situation d'urgence, les enfants, entre autres, peuvent être submergés par des émotions comme la peur, le stress, et l'anxiété dus à une perte de repères et d'habitudes qui peuvent les bouleverser. Dans une telle situation, je me concentre sur les besoins émotionnels de mes enfants en leur demandant ce qu'ils ont en tête. Je peux aussi faire participer les enfants aux activités de rétablissement de mon foyer, cela les aidera à sentir que la vie revient petit à petit à la normale.

À la suite d'une catastrophe naturelle, le bien-être physique des personnes est essentiel néanmoins il est primordial de m'assurer aussi du bien-être psychologique des personnes m'entourant !



COORDONNÉES UTILES

SAMU

15

POLICE

17

POMPIERS

18

URGENCES

112

Numéros des proches :

..... 

..... 

..... 

Assurances :

- objet :

n° contrat : 

- objet :

n° contrat : 

- objet :

n° contrat : 

Numéros de sécurité sociale :

Prénom : n° :

Prénom : n° :

Prénom : n° :

Prénom : n° :

Point de contact hors zone :

J'identifie un relais (ami ou proche habitant en dehors de Guadeloupe) que les membres de la famille pourront contacter si nous avons été séparés durant l'événement :

..... 

Aller plus loin dans la prévention des risques naturels en Guadeloupe

À l'échelle du foyer



Plan Familial de Mise en Sécurité

Propre à chaque citoyen

Information aux Acquéreurs et Locataires

Lors des transactions immobilières, il est obligatoire d'annexer au contrat de vente ou de location deux documents :

- Un formulaire d'état des risques naturels et technologiques. Il doit être établi moins de 6 mois avant la date de conclusion du contrat de vente ou de location.
- Une déclaration de sinistre relative aux catastrophes naturelles subies : le propriétaire est tenu de déclarer les sinistres subis ayant fait l'objet d'une indemnisation dans le cadre d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune.

Formulaire disponible en ligne sur : errial.georisques.gouv.fr/#/

Ces documents visent à vous aider à mieux préparer votre PFMS en connaissant les espaces soumis aux risques naturels.

À l'échelle des communes

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Document réalisé par la mairie, il informe les citoyens sur les risques naturels et technologiques, leurs conséquences sur les biens et personnes, les mesures de prévention, les événements et accidents significatifs survenus dans la commune et les moyens d'alerte en cas d'évènement ou de danger.

Disponible directement en mairie ou sur le site internet de la mairie

Plan de Prévention des Risques Naturels

Procédure réglementaire, il rassemble la connaissance des risques naturels sur un territoire donné, il déduit une délimitation des zones exposées, et il définit des conditions d'urbanisme, de construction future et de gestion des constructions existantes dans les zones à risques.

Cartes dynamiques des PPRN des 32 communes guadeloupéennes à l'adresse suivante : pprn971guadeloupe.fr

À l'échelle du département

Dossier Départemental des Risques Majeurs

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs consigne les informations sur les risques majeurs en Guadeloupe. Il est établi par la Préfecture.

Dossier consultable en ligne sur :

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/> ;

« Préventions des risques et nuisances » ;

« Risques naturels » ;

« Dossier Départemental des Risques Majeurs ».

À l'issue de la lecture de ce PFMS, tu auras toutes les clés pour te préparer au mieux et préparer les membres de ton foyer à faire face aux différents risques naturels auxquels la Guadeloupe est exposée.





Merci à nos partenaires de nous avoir permis l'élaboration de ce plan familial de mise en sûreté visant à la préparation de l'ensemble des foyers et citoyens guadeloupéens face aux risques naturels.

Le projet Paré pa Paré est cofinancé par le FEDER, la Région Guadeloupe, Le Département Guadeloupe et la DEAL